



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. D'ILLE ET VILAINE

Association loi 1901
Siège social : Centre Alain Savary
2, boulevard Louis Volclair
35200 RENNES

Exercice clos le 31 août 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



Coopérons dès l'École

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. D'ILLE ET VILAINE

Association loi 1901

Siège social : Centre Alain Savary

2, boulevard Louis Volclair

35200 RENNES

Exercice clos le 31 août 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale de l'O.C.C.E d'Ille et Vilaine relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Fondement de l'impossibilité de certifier

Conformément à ses statuts, votre association « a pour objet de permettre et de favoriser à tous les degrés, dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation du département la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs ». Les « coopératives scolaires » et les « foyers coopératifs affiliés » sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association.



Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « siège départemental » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des « coopératives scolaires », les « foyers coopératifs affiliés » et le « siège départemental ».

Au cours de notre audit, nous avons fait la constatation suivante :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 385 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 386 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 389 sur 389 lors de l'exercice précédent) ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels agrégés de l'association.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Boulogne, le 17 décembre 2020

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Olivier Souillard

Commissaire aux Comptes

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE D'ILLE ET VILAINE

ACTIF	31.08.2020			31.08.2019	PASSIF	31.08.2020	31.08.2019
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	1 092	1 092			Fonds propres (avant affectation)	246 993	243 678
Terrains					Report à nouveau	2 008 104	1 784 042
Constructions					Résultat de l'association	343 501	226 401
Installations et matériels d'activités	2 694	2 667	27	50	Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	19 531	17 805	1 725	1 196	Total	2 598 599	2 254 121
Immobilisations en cours					FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Prêts OCCE	9 904		9 904		Fonds dédiés		
Autres immobilisations financières	50 315		50 315	14 335	Provisions pour risques		
Total	83 535	21 564	61 971	15 580	Provisions pour charges	39 926	37 857
					Total	39 926	37 857
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	2 255		2 255	3 222	Emprunts OCCE		
Coopératives et usagers divers	2 339		2 339	1 126	Emprunts et dettes assimilées		
Comptes courants OCCE	1 400		1 400		Fournisseurs	5 361	5 439
Autres créances (dont erreurs débitrices)	487		487	2 040	Dettes fiscales et sociales	7 263	6 458
Trésorerie	2 588 912		2 588 912	2 286 056	Comptes courants OCCE		9 507
Charges constatées d'avance	5 717		5 717	11 632	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	4 784	759
Total	2 601 109		2 601 109	2 304 076	Produits constatés d'avance	7 148	5 514
					Total	24 556	27 678
TOTAL	2 684 645	21 564	2 663 080	2 319 656	TOTAL	2 663 080	2 319 656

OCCE D'ILLE ET VILAINE

	2019/2020	2018/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	400 781	533 625
Ventes de produits	622 725	938 663
Prestations de service et animations	647 989	926 675
Subventions d'exploitation	1 326 879	1 583 940
Dons et Mécénat	1 891	2 587
Contributions financières	1 650	1 665
Autres produits	83 351	77 760
Reprises sur dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés		
Total	3 085 266	4 064 914
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	411 789	610 617
Variation des stocks de fournitures à céder	966	-757
Autres achats et charges externes	2 067 253	3 006 386
Aides financières	45 825	13 205
Impôts et taxes	1 319	1 283
Salaires	31 392	30 242
Charges sociales	12 411	12 633
Cotisations reversées	62 080	61 842
Autres charges	70 614	57 996
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	27 409	40 356
Dotations aux dépréciations et provisions	2 069	2 126
Report en fonds dédiés		
Total	2 733 127	3 835 928
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	352 139	228 986
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	4 245	8 159
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	4 245	8 159
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	4 245	8 159
RESULTAT COURANT (I + II)	356 384	237 145
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	135 593	104 048
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	135 593	104 048
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	148 475	114 793
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	148 475	114 793
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-12 882	-10 744
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	343 501	226 401
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	221 540	248 160
Total	221 540	248 160
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		
Personnel bénévole	221 540	248 160
Total	221 540	248 160

ANNEXE DE L'ASSOCIATION OCCE D'ILLE ET VILAINE

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2020. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	2 663 080,10 €	2 319 656,11 €
Résultat de l'exercice :	343 501,23 €	226 401,25 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	386	389
dont coopératives et foyers agrégés :	385	389
dont coopératives et foyers non agrégés :	1	0
Nombre de coopérateurs :	58 194	57 947
Heures de bénévolat du siège départemental	1 959	2 298
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	6 097	6 726
soit un équivalent temps plein de (1 820 h)	4	5 personne(s).
soit une valorisation du bénévolat de : nb d'heures * 27,50 € (a)	221 540 €	248 160 €

(a) Sur la base d'un coût de poste annuel de 50 K€ (charges sociales comprises) soit 27,50 €/heure.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et reversées au siège départemental ont été éliminées, les autres opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires, jugées non significatives, n'ont pas été éliminées.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

OCCE D'ILLE ET VILAINE

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.										
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.										
Résultat exercice :	343 501,23	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td style="font-size: 2em;">{</td><td>dont</td><td>7 753,84</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td style="font-size: 2em;">}</td><td>dont</td><td>335 747,39</td><td>pour les C.R.F. agrégés</td></tr> </table>	{	dont	7 753,84	pour le siège départemental	}	dont	335 747,39	pour les C.R.F. agrégés	
{	dont	7 753,84	pour le siège départemental								
}	dont	335 747,39	pour les C.R.F. agrégés								
Autres créances :	486,58	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td style="font-size: 2em;">{</td><td>dont</td><td>486,58</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td style="font-size: 2em;">}</td><td>dont</td><td>0,00</td><td>pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs</td></tr> </table>	{	dont	486,58	pour le siège départemental	}	dont	0,00	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs	
{	dont	486,58	pour le siège départemental								
}	dont	0,00	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs								
entre total actif et total passif constatés dans		0	C.R.F. agrégés.								
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.											
Autres dettes :	4 784,14	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td style="font-size: 2em;">{</td><td>dont</td><td>4 784,14</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td style="font-size: 2em;">}</td><td>dont</td><td>0,00</td><td>pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs</td></tr> </table>	{	dont	4 784,14	pour le siège départemental	}	dont	0,00	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs	
{	dont	4 784,14	pour le siège départemental								
}	dont	0,00	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs								
entre total actif et total passif constatés dans		0	C.R.F. agrégés.								
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.											
Disponibilités :	2 588 911,59	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td style="font-size: 2em;">{</td><td>dont</td><td>245 059,99</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td style="font-size: 2em;">}</td><td>dont</td><td>2 343 851,60</td><td>pour les C.R.F. agrégés,</td></tr> </table>	{	dont	245 059,99	pour le siège départemental	}	dont	2 343 851,60	pour les C.R.F. agrégés,	
{	dont	245 059,99	pour le siège départemental								
}	dont	2 343 851,60	pour les C.R.F. agrégés,								
soit en moyenne environ		6 087,93	par C.R.F. agrégé.								

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotations amortissements et gros équipement :	27 409,32	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td style="font-size: 2em;">{</td><td>dont</td><td>497,47</td><td>pour le siège correspondant aux amortissements</td></tr> <tr><td style="font-size: 2em;">}</td><td>dont</td><td>26 911,85</td><td>pour les CRF agrégés correspondant aux investissements</td></tr> </table>	{	dont	497,47	pour le siège correspondant aux amortissements	}	dont	26 911,85	pour les CRF agrégés correspondant aux investissements	
{	dont	497,47	pour le siège correspondant aux amortissements								
}	dont	26 911,85	pour les CRF agrégés correspondant aux investissements								
soit en moyenne environ		69,90	par C.R.F. agrégé.								
Total des produits :	3 225 103,21	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td style="font-size: 2em;">{</td><td>dont</td><td>216 753,57</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td style="font-size: 2em;">}</td><td>dont</td><td>3 128 672,19</td><td>pour les C.R.F. agrégés,</td></tr> </table>	{	dont	216 753,57	pour le siège départemental	}	dont	3 128 672,19	pour les C.R.F. agrégés,	
{	dont	216 753,57	pour le siège départemental								
}	dont	3 128 672,19	pour les C.R.F. agrégés,								
soit en moyenne environ		8 126,42	par C.R.F. agrégé.								
Total des charges :	2 881 601,98	<table border="0" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td style="font-size: 2em;">{</td><td>dont</td><td>208 999,73</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td style="font-size: 2em;">}</td><td>dont</td><td>2 792 924,80</td><td>pour les C.R.F. agrégés,</td></tr> </table>	{	dont	208 999,73	pour le siège départemental	}	dont	2 792 924,80	pour les C.R.F. agrégés,	
{	dont	208 999,73	pour le siège départemental								
}	dont	2 792 924,80	pour les C.R.F. agrégés,								
soit en moyenne environ		7 254,35	par C.R.F. agrégés								
Résultat net moyen :		872,07	par C.R.F. agrégé.								

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale	1,0	
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE		
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		1,0
Personnel salarié par l'association départementale	1,0	1,0
Total	2,0	2,0

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
Outil préconisé pour la tenue comptable des coops : Comptacoop		
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en nombre)	106	83
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en %)	27%	21%
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	380	383
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	2	6
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	180	143
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	100%	100%
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	3	3
Participants aux séances de formation (estimation)	37	42



BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE D'ILLE ET VILAINE

ACTIF	31.08.2020			31.08.2019	PASSIF	31.08.2020	31.08.2019
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	1 092	1 092			Fonds propres (avant affectation)	246 993	243 678
Terrains					Résultat du siege de l'association	7 754	3 315
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités	2 694	2 667	27	50	Total	254 747	246 993
Autres immobilisations corporelles	19 531	17 805	1 725	1 196	FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés		
Prêts OCCE	9 904		9 904		Provisions pour risques		
Autres immobilisations financières	50 315		50 315	14 335	Provisions pour charges	39 926	37 857
Total	83 535	21 564	61 971	15 580	Total	39 926	37 857
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	2 255		2 255	3 222	Emprunts OCCE		
Coopératives et usagers divers	2 339		2 339	1 126	Emprunts et dettes assimilées		
Comptes courants OCCE	1 400		1 400		Fournisseurs	5 361	5 439
Autres créances	487		487	2 040	Dettes fiscales et sociales	7 263	6 458
Trésorerie	245 060		245 060	278 928	Comptes courants OCCE		9 507
Charges constatées d'avance	5 717		5 717	11 632	Autres dettes	4 784	759
Total	257 258		257 258	296 947	Produits constatés d'avance	7 148	5 514
TOTAL	340 793	21 564	319 229	312 528	Total	24 556	27 678
					TOTAL	319 229	312 528

OCCE D'ILLE ET VILAINE

	2019/2020	2018/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	120 323	118 198
Ventes de produits	14 494	19 728
Prestations de service et animations	17 730	22 386
Subventions d'exploitation	56 525	27 055
Dons et Mécénat	1 891	2 587
Contributions financières	1 650	1 665
Autres produits	17	77
Reprises sur dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés		
Total	212 628	191 696
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	10 480	15 792
Variation des stocks de fournitures à céder	966	-757
Autres achats et charges externes	37 494	52 999
Aides financières	45 825	13 205
Impôts et taxes	1 319	1 283
Salaires	31 392	30 242
Charges sociales	12 411	12 633
Cotisations reversées	66 349	64 918
Autres charges		84
Dotations aux amortissements	497	538
Dotations aux dépréciations et provisions	2 069	2 126
Report en fonds dédiés		
Total	208 801	193 063
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)		
	3 827	-1 367
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	3 961	4 519
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	3 961	4 519
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)		
	3 961	4 519
RESULTAT COURANT (I + II)		
	7 788	3 152
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	165	243
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	165	243
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	199	81
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	199	81
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)		
	-34	163
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)		
	7 754	3 315
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	53 873	63 195
Total	53 873	63 195
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		
Personnel bénévole	53 873	63 195
Total	53 873	63 195

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Au bilan et au compte de résultat du **siège départemental** de l'exercice clos le 31 août 2020, qui dégage un excédent 7753.84 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du siège départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le siège départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le siège départemental est une composante de l'association départementale comme les coopératives scolaires et foyers coopératifs du département affiliés à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les cotisations des adhérents sont comptabilisées lors de l'appel de cotisation.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	1 092,28			1 092,28
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	2 693,70			2 693,70
Agencements & aménagements divers	1 668,10			1 668,10
Matériel de transport				
Matériel informatique	10 225,58	1 004,00		11 229,58
Mobilier de bureau	6 633,12			6 633,12
Immobilisations en cours				
Total	22 312,78	1 004,00		23 316,78

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Indiquer les différentes acquisitions, cessions et mises au rebut de l'exercice

- Aspirateur NUPRO (IMO 12)	134,40
- Oreillette PLANTRONICS (IMO 13)	72,10
- Oreillette PLANTRONICS (IMO 14)	72,10
- Enceinte Bluetooth (IMO 15)	39,00
- Ordinateur (IMO 16)	<u>686,40</u>
	1 004,00

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	1 092,28			1 092,28
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	2 642,77	23,96		2 666,73
Agencements & amén. divers	10%	1 444,08			1 444,08
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	9 276,65	473,51		9 750,16
Mobilier de bureau	20%	6 611,22			6 611,22
Total		21 067,00	497,47		21 564,47

2. Immobilisations financières

Parts Sociales CASDEN	17.00
Parts Sociales CMB	15.00
Parts Sociales BPGO	49 980.00
Dépôt de garantie GEDES	302,51

Prêts aux coopératives

Ecole de MOUAZE – avance trésorerie annulation séjour	2 700.00
Ecole de LAILLE – avance trésorerie annulation séjour	<u>7 204.00</u>
	60 218.51

3. Stocks

Classeurs	791.33
Agendas	1 354.00
Licences Compta Coop Web	<u>110.00</u>
	2 255.33

4. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	2 339,25		2 339,25
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	2 339,25		2 339,25

5. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération nationale	1 400.00
----------------------	----------

6. Autres créances

Autres organismes sociaux (Chèques déjeuner)	486.58
--	--------

7. Trésorerie

CAT Siège 3 ans 50 000.00 BPGO échéance avril 2022	50 000.00
CAT Siège 5 ans 50 000,00 BPGO échéance avril 2022	50 000.00
SICAV	0.63
Banque Populaire de l'Ouest	3 686.37
Crédit Mutuel de Bretagne	7 812.95
Crédit Coopératif	123.63
Banque Postale	3 054.38
Livret CASDEN	120.80
Livret TRESO'VIV CMB (ancien Actif Epargne Pro)	48 272.00
Livret A CMB	77 642.49
Caisse	27.26
Intérêts à recevoir	<u>4 319.48</u>
	245 059.99

8. Charges constatées d'avance

ERASMUS factures école de GAHARD	3 387.61
ERASMUS factures école Les Clôteaux RENNES	<u>2 328.92</u>
	5 716.53

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Fonds dédiés

Néant

3. Provisions

Engagement de retraite du personnel (1)	37 857,04	2 068,51		39 925,55
Provisions pour charges	37 857,04	2 068,51		39 925,55
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
Total	37 857,04	2 068,51		39 925,55

Dotations / reprises d'exploitation 2 068,51

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 2 068,51

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Fournisseurs

GEDES 35	39.28
Orange	43.00
Ville de Rennes (loyer)	75.24
La Poste affranchissement	47.53
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>5 155.67</u>
	5 360.72

6. Dettes fiscales et sociales

Personnel Rémunérations dues	171.39
Congés Payés	2 497.19
Charges sociales sur congés payés	1 077.16
URSSAF	1 142.01
Mutuelle	56.90
Retraite complémentaire	641.06
Caisse de Prévoyance	107.08
Formation professionnelle	451.65
Etat prélèvement à la source	93.17
Impôts à payer IS	<u>1 025.55</u>
	7 263.16

7. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Néant

8. Autres dettes

Subvention pour école de PIPRIAC	4 607.00
Fonds des coopératives fermées	60.80
AGESSA pour intervenant école de l'Ille RENNES	<u>116.34</u>
	4 784.14

9. Produits constatés d'avance

ERASMUS école GAHARD 80% subvention	3 267.20
ERASMUS école GAHARD subvention mobilité supplémentaire	1 633.60
ERASMUS école Les Clôteaux RENNES 80% subvention	<u>2 247.20</u>
	7 148.00

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	58 194	57 947
Cotisation nationale par coopérateur	1,13 €	1,11 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,94 €	0,93 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	120 322,55	118 198,41
Cotisations versées à la Fédération	65 759,22	64 321,17
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	65 759,22	64 321,17

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions Ville de Rennes	10 700,00	12 100,00
Subventions ERASMUS pour les coopératives	45 824,80	14 955,00
Total	56 524,80	27 055,00
Dont versées aux coopératives	45 824,80	

3. Contributions financières

Contributions Fédération Nationale

- Logiciel EBP	250,00
- Honoraires CAC	<u>1 400,00</u>
	1 650,00

4. Produits exceptionnels

Produits exceptionnels sur opération de gestion	<u>164,98</u>
	164,98

5. Charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles sur opération de gestion	<u>198,96</u>
	198,96

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

2. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

NEANT

3. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental.

4. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

NEANT

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 1959 heures de travail valorisées à 53 872.50 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **Banque Populaire Grand Ouest :**

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la BPGO

Souscription de 3 CAT de 50 000.00 €

- 2 CAT sur 3 ans à échéance du 18/09/2020 (0,45 % brut)

- 1 CAT sur 5 ans à échéance du 01/03/2024 (0,80 % brut)

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	122	86
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	597 493.24	485 728.16
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	1 050.00	4 350.00
Montant des impôts dus par l'AD	252.00	582.00
Montant des intérêts acquis nets après impôts	798.00	3768.00
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%

- **Crédit Mutuel de Bretagne :**

Une seconde mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec le CMB

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	144	64
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	726 267.91	434 976.79
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	1 129.65	713.48
Montant des impôts dus par l'AD	271.12	171.24
Montant des intérêts acquis nets après impôts	858.53	542.24
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%